MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP ; 302 COTONOU – ROUTE DE L'AEROPORT
www.finances.bj

LE MINISTRE

N° 002-C/MEF/CAB/SGM/DGB/DPSELF/SPSB

Cotonou, le 05 JAN 2021

A

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES
(Attention: Responsables en charge de la planification, de l'administration et des finances-PRMP-RProg)
COTONOU/PORTO-NOVO

OBJET : Lettre circulaire portant notification de la répartition des crédits ouverts au budget de l'Etat, gestion 2021.

Référence : Loi n° 2020- 33 du 24 décembre 2020 portant loi de finances pour la gestion 2021.

En respect des dispositions de l'article 65 de la loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances, j'ai l'honneur de vous notifier la répartition des crédits budgétaires ouverts au budget général, au budget du Fonds National des Retraites du Bénin et aux comptes spéciaux du Trésor au titre de la gestion 2021.

En attendant le basculement total à la gestion budgétaire en mode programme, la répartition classique des crédits du budget de l'Etat, présentée suivant une approche synoptique porte sur les plafonds des autorisations de dépenses tels qu'arrêtés dans la loi de finances pour la gestion 2021 au profit des ministères et institutions de l'Etat et figurant à l'annexe n° 1 de la présente circulaire. Pour ce qui concerne la répartition des crédits budgétaires et des emplois autorisés par la loi de finances pour la gestion 2021 au profit des politiques publiques, elle est présentée à l'annexe n°3 de la loi de finances pour la gestion 2021.

Par ailleurs, les principales règles budgétaires et comptables devant gouverner l'exécution de la loi de finances en 2021 sont consignées dans la deuxième annexe à la présente circulaire, intitulée '' **Instructions et modalités d'exécution du budget de l'Etat**''. Outre les mesures d'amélioration de la gouvernance financière, elle comporte des indications pour l'expérimentation de l'exécution budgétaire en mode programme, à travers la poursuite de l'exercice de la double commande et son extension aux services déconcentrés. Ces indications seront complétées autant de fois que de besoin en cours de gestion par des circulaires budgétaires, pour mieux préciser la démarche méthodologique qui sous-tend l'exercice de la double commande.

En somme, je voudrais vous inviter à faire observer par vos collaborateurs respectifs les règles, mesures et recommandations qui encadrent la gestion budgétaire 2021, en vue d'un réel succès autant de l'exécution budgétaire en mode classique que de l'exécution budgétaire à blanc en mode programme.

Romuald WADAGNI

PJ : - Répartition des crédits du budget général, du budget annexe du FNRB et des comptes spéciaux du Trésor- Instructions et modalités d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2021.